

Dimanche 19 octobre 2025

Départ de Noyelles-sous-Lens

Parking rue Masclef

Rendez-vous à 8h45 - départ randonnée à 9h00

Circuit de 12 km

Randonnée dans la zone humide qui s'étire entre le marais de la Galance et le terail 94. Cette rando propose plusieurs ambiances paysagères entre roselière, boisement, pâturage, petit cours d'eau et chemins ponctués d'arbres fruitiers, sans oublier la descente à l'eau en restant au sec, en immersion au milieu du marais afin d'observer la faune et flore locale.

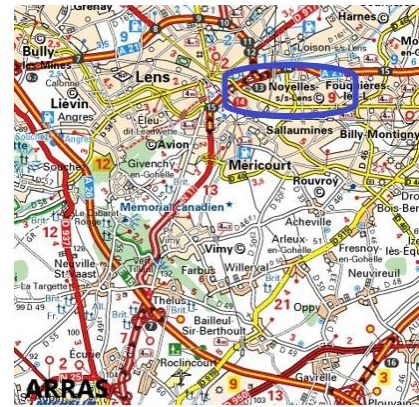
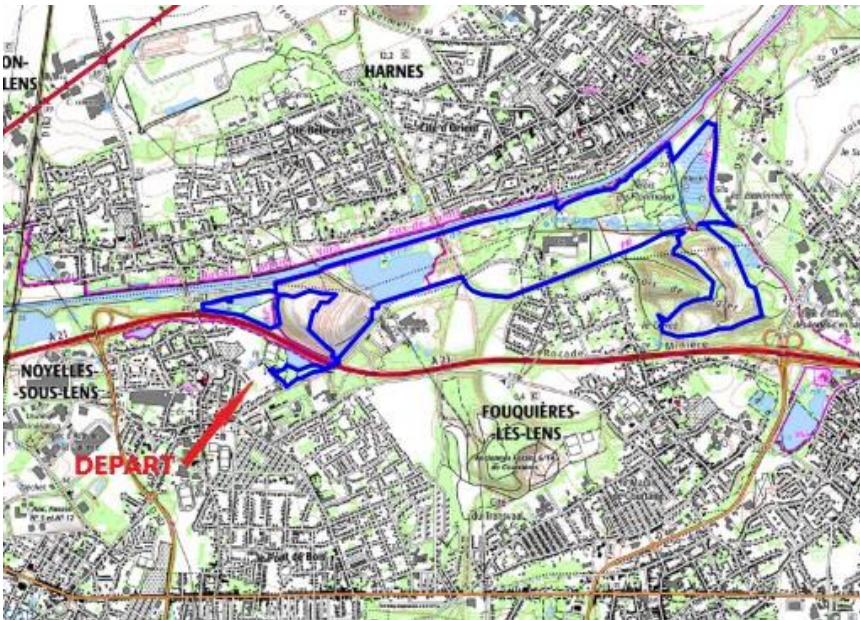
Covoiturage parking du Crinchon - Arras ; rendez-vous 8h10 / départ 8h15

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

Les équipements recommandés sont les suivants :

chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.



Noyelles-sous-Lens :
environ 6750 noyelloises et noyellois.

Cette randonnée est située dans le secteur lensois de la "Chaîne des parcs". En 2010, Euralens a favorisé la création d'un plan directeur pour l'aménagement des abords du Louvre-Lens. C'est au cours de ce travail que le paysagiste Michel Desvigne, maître d'œuvre du projet, observe qu'au sein de la ville, ainsi qu'aux alentours, il existe une multitude d'espaces hérités de la mine, noirs hier et devenus verts aujourd'hui.

L'idée de mettre en valeur ces nouveaux espaces de nature et de loisirs commence à germer, sous le nom de "Chaîne des parcs". Les territoires concernés sont les trois communautés d'agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Aujourd'hui, la "Chaîne des parcs" est constituée de 11 grands parcs, formant un ensemble de près de 4200 ha, reliés par 420 km de voies douces.

Les pratiques liées à cette "Chaîne des parcs" sont d'une grande variété : nature-culture, sport, hébergement, découverte du territoire, VTT, randonnée, marche nordique, accrobranche, canoë, équitation, vol libre... autant d'activités ludiques et sportives à pratiquer sur ses sites majeurs.

Noyelles-sous-Lens

Le nom de la localité est attesté, entre autres, sous les formes de Noyella en 1129 ; Nigella juxta Lens en 1171 ; Noielle-dessous-Lens en 1323 ; Noyelles sous la ville de Lens en 1591 et Noyelles-sous-Lens depuis 1801.

Il s'agit d'un toponyme gaulois composé de novio, latinisé en Nigella aux IXème et Xème siècles.

Un peu d'histoire :

En l'An 1200, Michel D'Hulluch hérite de la terre de Noyelles et en prend le nom qu'il transmet à ses descendants qui la possèdent pendant plus de cinq siècles. C'est à cette époque qu'on note les premières traces écrites de l'existence d'un château-fort (Donjon, habitations, dépendances, le tout entouré de larges fossés et d'un pont-levis...). Mais, ne recevant que très rarement la visite de ses seigneurs, le château tomba en ruines puis l'emplacement et les matériaux furent finalement revendus à un fermier du domaine. Il ne reste aujourd'hui aucune trace de ce château-fort.

Jean, Lancelot et Pierre de Noyelles, combattent et trouvent la mort lors de la bataille d'Azincourt en 1415.

En mars 1614, par lettres données à Bruxelles, la terre et seigneurie de Noyelles, tenue du château de Lens, est érigé en comté en faveur de Hugues de Noyelles, seigneur du lieu.